

Politique Qualité 2019 – 2022

L'Agence de demain devra avoir créé les conditions d'un développement durable et d'un équilibre entre les ressources naturelles et les activités économiques et humaines du territoire du bassin Adour Garonne, à l'horizon 2050, tout en ayant préservé les milieux aquatiques et la ressource en eau.

L'Agence contribue au développement durable du bassin, en anticipant les effets sur l'eau du changement climatique et en assurant une solidarité financière à multiples niveaux : amont-aval ; terre-mer ; urbain-rural et générations actuelles-futures.

Pour cela, elle mobilise et accompagne les acteurs dans les changements nécessaires, par le conseil, la production et la diffusion de la connaissance et par ses incitations économiques (aides/redevances). Elle est un référent incontournable des enjeux de l'eau dans la société.

L'Agence de demain aura su relever ces défis dans un contexte externe de plus en plus mouvant, dans le respect de la réglementation, tout en contribuant à la maîtrise des dépenses publiques, dans le cadre de ses valeurs que sont :

- le sens de l'intérêt général et du service public,
- la solidarité qui s'exerce en interne et dans le service rendu sur l'ensemble du territoire,
- la transparence et l'objectivité, qui assurent à chacun l'accès aux informations que l'Agence détient en matière d'environnement,
- le souci de pédagogie et d'impartialité pour éclairer et faciliter la prise de décision collective,
- l'inscription de ses actions et ses réflexions dans le long terme,
- l'attachement au principe de prévention et celui de réparation des dommages à l'environnement,
- le soutien privilégié aux solutions durables, structurelles et préventives plutôt qu'aux actions curatives ou de court terme,
- la conciliation, par ses actions, la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social.

Aussi, elle s'engage pour :

1. préparer l'avenir et fédérer autour de l'eau,
2. mettre en œuvre son 11^{ème} Programme de manière efficiente et territorialisée,
3. faire connaître les enjeux de l'eau et valoriser ses actions,
4. améliorer de façon continue son organisation : la rendre plus efficace et performante,
5. accompagner ses agents dans la mise en œuvre de ce changement.

Convaincus des atouts de l'Agence pour s'adapter autour de ces 5 axes, nous avons à cœur de fédérer les services et impliquer les équipes, en leur donnant les moyens d'atteindre cet objectif ambitieux, dans une démarche participative dont la Direction Générale assure le pilotage pour une réussite partagée.

Toulouse, le 20/11/2020

Pour la Direction Générale

Martine GAECKLER
Directrice générale adjointe